



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Installation du Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer pour la nouvelle mandature 2015/2018 : Dominique Boutillon proposée à la présidence

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale et des pépinières s'est réuni le 10 juin 2015, sous la présidence de Thomas Guyot, représentant la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le président de séance a procédé à l'installation officielle du Conseil pour la nouvelle mandature 2015/2018, dont les membres ont été renouvelés par arrêté du 22 mai dernier, confirmant ainsi le rôle du Conseil comme lieu de dialogue privilégié entre les professionnels et les Pouvoirs publics.

Les membres du Conseil ont, à la majorité absolue, proposé au ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de nommer Dominique Boutillon – représentante de la production agricole, comme présidente. À cette occasion, Dominique Boutillon a remercié les membres du Conseil pour cette marque de confiance et a rappelé la nécessité de poursuivre les travaux approfondis au sein du Conseil, destinés à conforter une filière qui connaît des difficultés mais aussi de grandes opportunités.

Jean-Pierre Mariné, président du Conseil spécialisé « horticole » depuis l'origine, a remercié les membres du Conseil, FranceAgriMer et le ministère chargé de l'agriculture pour le travail fructueux accompli durant toutes ces années, grâce à l'implication de l'ensemble des familles professionnelles et des représentants de l'État.

### Investissements d'avenir : un troisième appel à projets sur l'innovation et la compétitivité des filières

FranceAgriMer est chargé de la mise en œuvre de l'action « Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir » (P3A), dotée de 120 millions d'euros sur trois ans dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA), piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI).

Après le lancement des deux premiers appels à projets en janvier dernier, les membres du Conseil spécialisé « horticole » ont pris connaissance du troisième appel à projets « Innovation et compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires ». Lancé au début mai dernier, cet appel à projets est composé de deux volets :

- un volet générique, « Projets structurants des filières agricoles et agroalimentaires » qui vise à favoriser le développement et la mise sur le marché d'innovations ou la réalisation d'investissements mutualisés structurant pour la compétitivité des secteurs agricoles et agroalimentaires ;
- un volet compétitif, « Initiatives innovantes dans l'agriculture et l'agroalimentaire », avec un accès facilité, en vue de susciter et soutenir des projets d'innovation à un stade amont de leur développement.

Les projets attendus devront s'inscrire notamment dans les axes définis dans le cadre des stratégies de filières à l'horizon 2025, issus des travaux menés au sein des Conseils spécialisés de FranceAgriMer. Pour en savoir plus sur cet appel à projets : [P3AInnovationcompétitivitedesfilières](#)

### Commerce extérieur : le bilan 2014

Le bilan 2014 des échanges extérieurs des produits de l'horticulture fait apparaître un déficit récurrent de 837 millions d'euros, mais le déficit de la balance commerciale se réduit de 3 % par rapport à 2013.

Les importations françaises de fleurs et plantes ornementales, avec 972,8 millions d'euros en 2014, ont, en effet, reculé de 2 % par rapport à 2013. Les exportations françaises, avec 135,4 millions d'euros, progressent légèrement (de 2 %) sur la même période. À noter, l'union européenne à 28 représente 94,8 % de la valeur totale des importations françaises et les Pays-Bas 62,5 %, 82,7 % de la valeur des importations de bulbes et 82,3 % de la valeur des importations de fleurs coupées fraîches (76,6 % des importations de roses).

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière horticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesfilierehorticole](#)

Service de presse de FranceAgriMer : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)